



Comité scientifique
de l'association de l'abbaye Royale
Saint-Médard de Soissons

La **treizième** réunion du Comité scientifique s'est tenue le vendredi 10 Octobre 2021 à l'Institut de France à l'invitation de M. André VAUCHEZ, membre de l'Institut.

Présents: André VAUCHEZ, membre de l'Institut; Nicolas de SCHONEN, Président de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons (ARSMS); Josiane BARBIER, Université Paris Nanterre; Adrien BAYARD Maître de Conférences en archéologie et histoire médiévale, Université d'Artois; François BOUGARD, Professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre et Directeur de l'IRHT ; François BLARY, titulaire de la chaire d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'ULB; Ghislain BRUNEL, Conservateur général du patrimoine, Directeur des publics, Archives Nationales ; Denis DEFENTE, Conservateur; Edith ERRASTI, vice-présidente de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons ; Daniele FERRAIUOLO Ph.D. Université de Naples, Italie; Michèle GAILLARD, Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge, Université Lille 3 ; Pierre GILLON, architecte et historien ; Monique JUDAS-HURSCHEL, vice-présidente de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons ; Laurent MORELLE, Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études ; Christian SAPIN, Directeur de recherche émérite au CNRS ; Michel SOT, Professeur émérite d'Histoire du Moyen Age à la Sorbonne.

Excusés : Patrick DEMOUY, Professeur émérite à l'université de Reims ; Alain DIERKENS, Professeur d'histoire du Moyen Âge, Université Libre de Bruxelles ; Bruno DUMEZIL, Maître de Conférence en histoire médiévale, Université Paris Ouest Nanterre ; Gilles METAIRIE, Architecte de l'Agence Wilmotte; Nancy GAUTHIER, Professeur émérite d'Histoire romaine à l'université de Tours ; Jean-François GOUDESSENNE (IRHT), spécialiste de musicologie médiévale ; Rolf GROSSE, Directeur des études médiévales au Deutsches Historisches Institut Paris; Philippe GEORGE, Conservateur honoraire du Trésor de la Cathédrale de Liège ; Hilaire MULTON Directeur du MAN et du Domaine national de

Saint Germain en Laye ; Stavros LAZARIS, Chargé de recherche au CNRS, consultant, conseiller Europe ; Véronique SOUCHE-HAZEBROUCK, Docteur en Histoire du Moyen Âge; Laurent VERSLYPE, Professeur d'archéologie, Université Catholique de Louvain; Catherine VINCENT, Professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre Jean-Michel WILMOTTE, architecte, membre de l'Institut.,

1/André Vauchez, mot d'accueil à l'adresse de Daniele Ferraiuolo.

An nom du comité scientifique, André Vauchez félicite Daniele Ferraiuolo pour avoir obtenu la bourse européenne Marie Curie qui va lui permettre pendant deux ans de travailler sur l'abbaye de Saint-Médard dans le cadre de son projet : « Tracing the model of Carolingian royal devotion. From texts to the Materiality of sacred spaces in Saint-Médard of Soissons ». Son expérience archéologique et d'épigraphiste va certainement contribuer à aider l'équipe qui travaille déjà sur ce chantier de fouille dirigée par Denis Defente. Cette collaboration devrait permettre de nouveaux développements fructueux sur ce site extrêmement riche archéologiquement. Daniele Ferraiuolo remercie André Vauchez. Il s'est mis au travail dès le 1 septembre tout en suivant des cours de français. Il accompagne pour l'instant François Bougard dans la rédaction du projet européen qui doit être déposé le 16 novembre prochain. Dès que cela sera fait, il prendra contact avec Denis Defente.

2/ Actualités des fouilles 2021 par Denis Defente.

En 2021, les actions ont porté sur le bourg fortifié, l'enclos monastique et la tombe n° 7 prélevée le 15 décembre 2020 à l'entrée du chœur liturgique de l'église abbatiale.

Le bourg fortifié.

Le réseau hydraulique. L'inventaire du système hydraulique de l'abbaye a été poursuivi. Ce réseau hydraulique, alimenté en eau par une petite rivière, permettait notamment, grâce à un système de vannes, de réguler la mise en eau des fossés des fortifications, des étangs et le fonctionnement des moulins. Aujourd'hui, en l'absence d'une gestion globale de cette rivière par les différentes communes concernées, les structures ayant subsisté ne sont plus en eau. Fort heureusement, en 2021, les pouvoirs publics ont pris en compte ce réseau hydraulique dans le cadre d'une étude de la rivière Aisne, ce qui permettra peut-être la mise en place d'une politique de sauvegarde des vestiges de ce système hydraulique. La remise du rapport de cette étude sur la rivière Aisne est prévue en 2022.

La fouille rue du Belvédère. La fouille, prescrite à la suite du diagnostic départemental rue du Belvédère en 2019, a été engagée par l'Inrap en septembre 2021. L'emplacement du fossé médiéval de la deuxième enceinte du bourg fortifié, dont le fond est toujours en eau car plus bas que le niveau actuel de la nappe phréatique, est confirmé (fig. 1). De même, les nombreuses structures en creux livrant un abondant matériel céramique confirment l'occupation du site dès le VI^e siècle. Cette fouille devrait permettre de rassembler des informations inédites sur l'occupation du quartier à partir de l'époque mérovingienne et d'enrichir notre connaissance

des céramiques du haut Moyen Age. L'achèvement de la phase terrain pour cette fouille est prévu en décembre 2021.



Fig. 1 : Saint-Médard de Soissons. Fouille Inrap, rue du Belvédère, responsable d'opération Guy Flucher. En plus sombre, emplacement du fossé médiéval de la deuxième enceinte du bourg fortifié, qui coupe le terrain en deux avec, de part et d'autre, des structures antérieures (Ville de Soissons, octobre 2021).

L'enclos monastique.

Les bâtiments claustraux. L'étude engagée avec le Conseil départemental de l'Aisne, propriétaire d'une grande partie des bâtiments, et Claude de Mecquenem (Inrap) permet de mettre en évidence que ces vastes bâtiments (cloître, parloirs, dortoir, cellier, réfectoire, bâtiment des novices ...), reconstruits à l'intérieur de l'enclos monastique au XIII^e siècle, attestent aujourd'hui que Saint-Médard a été un pôle majeur pour l'architecture gothique en Soissonnais.

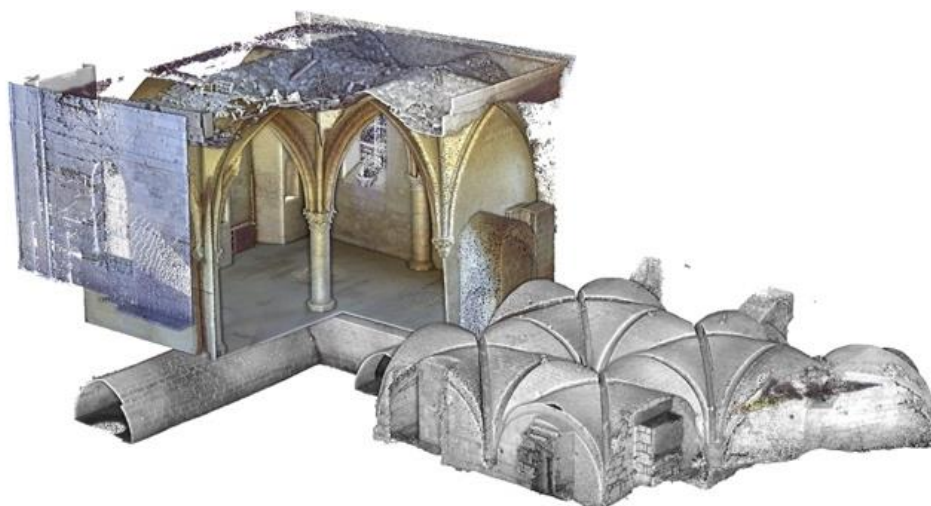


Fig. 2 : Saint-Médard de Soissons. Vue axonométrique des vestiges des deux travées des parloirs, des caves situées en-dessous et du cellier du réfectoire (G. Chaumet, PLEMOD 3D-Sorbonne Université, 2020).

Cette étude, qui donne l'état des bâtiments, pourra servir de base aux programmes de recherche et de restauration à venir. La remise du rapport est prévue en 2022. Dès à présent, l'exploitation de l'ensemble de la documentation rassemblée contribue à la réalisation d'une restitution 3D de l'abbaye à la fin de l'Ancien Régime, commandée par la Ville de Soissons.

Les fortifications. En 2021, préalablement à la restauration d'un élément de rempart de la partie nord-ouest de l'enclos monastique, à l'emplacement de l'ancienne tannerie Henry, une courte étude a été réalisée à la demande des services de l'État.



Fig. 3 : Saint-Médard de Soissons. Élément de rempart dans l'angle nord-ouest de l'enclos monastique en cours de restauration (Ville de Soissons, octobre 2021).

Cet élément de rempart, préservé sur 20 m de long, mesure 1,60 m d'épaisseur et 8 m de hauteur. L'avant-mur situé aux pieds des fondations, assimilable à une fausse-braie, et la céramique contenue dans le fossé, incitent à dater ce rempart, dans son état actuel, du XIV^e siècle. Toutefois, le suivi du chantier de restauration, engagé cet été, met en évidence de nombreuses campagnes de restauration des parements sur la face externe du rempart, dont l'analyse permettra de préciser la chronologie relative de cette structure. Le rempart étant maintenant en grande partie purgé des ajouts récents (essentiellement liés à l'ancienne tannerie), des devis de restauration sont en cours afin d'orienter les travaux de restauration à venir.

L'église abbatiale. L'exploitation des données recueillies dans le cadre des fouilles programmées 2019-2021 est en cours mais l'on peut actuellement conclure que le premier état de cette église est carolingien. Cette conclusion repose sur l'analyse architecturale de l'édifice, l'identification de structures antérieures dans le chœur liturgique, l'étude des contextes stratigraphiques et les résultats des analyses des mortiers, les datations des charbons de bois obtenues par le radiocarbone et l'étude de la céramique. L'aspect de l'église, établie sur un podium, se précise, tout comme l'impact de l'enclos monastique, établi sur une légère hauteur, dans le paysage.



Fig. 4 : Saint-Médard de Soissons. Premières assises du mur de soutènement à gradins, datable du IXe siècle, parementé en grand appareil de remploi antique, correspondant à la base extérieure du mur gouttereau du bas-côté nord. A droite, élément d'un contrefort en partie détruit et, à gauche, remblais successifs au-dessus du premier niveau de circulation. Les claveaux, en haut à gauche, appartiennent à une campagne de reconstruction de l'édifice (D. Defente, CD02, novembre 2020).

Le sondage réalisé à l'entrée du chœur liturgique dans le cadre de la dépose de la tombe n° 7 a mis en évidence des aménagements liés à des états antérieurs. Les prélèvements de charbons de bois effectués sous un niveau de sol situé 0,80 m en dessous du pavement du chœur, sont datés par le radiocarbone des années 576-654 ap. J.-C.

La campagne de prospection géophysique prévue en septembre 2021 a dû être reportée à une date ultérieure à la demande du prestataire. Des observations ponctuelles seront peut-être nécessaires dans le cadre du programme d'aménagement du site. A l'issue de ces recherches, la fusion des numérisations par lasergrammétrie et par photogrammétrie de l'ensemble des structures permettra d'obtenir une image précise de l'église abbatiale, en plan et en élévation. Cette opération sera réalisée par G. Chaumet (Plemod 3D, Sorbonne Université) et J.-F. Haquet (CNRS).

Fouille de la tombe n° 7.

La fouille a été, comme prévu, réalisée du 19 avril au 7 mai 2021 dans les locaux d'ARC-Nucléart à Grenoble (en PJ notice D. Defente, « Les recherches à Saint-Médard. Plate-tombe de l'abbé Aubry de Braine et tombe n° 7 située en dessous », *Mémoires du Soissonnais*, tome 7-1, 5^e série, 2021, p. 76-80, fig. 1 à 5).

Le corps a été prélevé par Nadège Robin, anthropologue au service départemental d'archéologie de l'Aisne. Le crâne enfoncé, masqué par une tôle en plomb réalisée à cet effet, sera étudié prochainement par Benoit Bertrand, anthropologue médico-légal (ULR 7367) afin de préciser les caractéristiques de l'individu et, si cela est possible, les circonstances de son décès. Les éléments tels que le bâton liturgique, les chaussures, les différents végétaux, dont un lit de feuilles et un bouquet, ont également été prélevés. Les étoffes trop fragiles pour être dépliées au moment de la fouille, ont été prélevées en motte pour une étude ultérieure en

laboratoire. Étant donné l'extrême rareté de ce type de tissus découvert en fouille, dont certains évoquent des *tiraz*, une collaboration avec le Musée des Tissus, à Lyon, a été établie.



Fig. 5 : Saint-Médard de Soissons. Examen d'un fragment du bâton liturgique dans les locaux d'ARC-Nucléart. Des traces de couleur or et rouge ainsi que des décors gravés sont perceptibles (D. Defente, CD02, septembre 2021)

Les différents éléments sont maintenant conditionnés et le retour de cet ensemble dans les réserves du Conseil départemental de l'Aisne est prévu avant la fin de l'année. Ces éléments seront ensuite transférés à Soissons lorsque le musée disposera de locaux adaptés à la conservation de ce type de vestiges. Le programme d'étude, de restauration et de médiation sera élaboré en 2022.

A l'issue de ces travaux, il conviendra de publier l'ensemble des résultats de ces recherches. C'est la condition préalable à l'élaboration d'un programme plus ambitieux de fouille en aire ouverte, qui, s'il est réalisable, permettra de franchir une nouvelle étape dans la connaissance du site.

Les résultats de l'étude pour la création d'un Parc ludo-historique à Saint-Médard, commandée par Grand Soissons Agglomération, seront déterminants pour l'avenir du site.

3/Intervention de François Bougard sur le projet "Doctoral Networks" (programme ITN renommé)

François Bougard tient en premier lieu à remercier Daniele Ferraiuolo pour son aide dans la rédaction du projet « Doctoral Networks ». Ce projet intitulé EREMOS (European REseau of MONastic Spaces), From the silence of cloisters a new pattern of communication (7th to 10th centuries) a pour objectif de sélectionner 10 doctorats: 3 français du CNRS, Nanterre et de l'université d'Artois; 3 italiens des universités de Pavie et de Naples; un Belge de l'Université Libre de Bruxelles, un irlandais de l'université de Cork, un allemand de l'université de Bamberg, un grec de l'université de Thessalonique. Afin de promouvoir le brassage de scientifiques européens, les universités après appel à projet ne pourront sélectionner que des

candidats étrangers mais dans la communauté européenne. Chaque établissement d'inscription du doctorat doit avoir un partenaire, préférablement non académique, qui aidera au programme de formation. Parmi ces partenaires, le cabinet d'architecture Wilmotte sera sollicité. Le CEM d'Auxerre par la voix de Michèle Gaillard se propose aussi d'être partenaire.

Le projet doit être déposé le 16 novembre 2021 et nous serons au début de l'année 2022 s'il a été retenu. Il couvre un spectre très large de par sa nature européenne. Si Saint-Médard en fait partie, cela ne peut être le cœur du sujet. François Bougard suggère que pour obtenir une subvention directement utile à Saint-Médard, un dossier auprès de l'Agence Nationale de la Recherche soit déposé fin octobre 2022.

Nicolas de Schonen, comprend parfaitement le caractère européen du programme mais insiste sur l'importance de ne pas oublier que la ville de Soissons est à l'initiative de cette mise en valeur du site de Saint-Médard et indirectement de ce projet européen. La municipalité a non seulement financé les fouilles mais aussi les colloques. Parmi les conditions d'acceptation d'un tel projet aux yeux de l'Europe, la diffusion du savoir produit par les équipes doctorantes auprès du grand public est un point essentiel. Il est donc important de désigner Soissons comme un centre de rencontres scientifiques et de diffusion auprès du grand public.

Par ailleurs la ville de Soissons fait travailler une agence sur un projet de parc ludo-historique et le projet EREMOS comprenant des travaux de reconstitution en 3D, Nicolas de Schonen demande s'il pourrait le transmettre à l'agence pour information. François Bougard donne son accord en précisant que ce document ne devra avoir qu'une diffusion limitée.

4/Intervention de Ghislain Brunel sur l'abbé Aubry

A la suite de la découverte de la tombe de l'abbé Aubry de Braine, Ghislain Brunel a entrepris des recherches sur la vie de cet abbé.

C'est un dignitaire qui fut membre de l'école abbatiale. On trouve son nom dans une charte de l'abbé Enguerrand de 1157. Sa présence à Saint-Médard est donc particulièrement longue puisqu'il meurt le 3 mai 1206. Il apparaît aussi comme prévôt de l'abbaye sous l'abbé Bertrand (1186-1195). Son origine familiale n'est pas connue ce qui laisse supposer qu'elle est modeste ; au mieux il serait issu d'un lignage chevaleresque méconnu de la forteresse de Braine. C'est à souligner à une époque où la charge d'abbé était réservée à des membres de familles aristocratiques puissantes. Dans la liste des abbés de Saint-Médard, il est précédé par Roger Faucillon qui est obligé de se démettre et il est suivi par Milon de Bazoches qui fut précédemment abbé de Saint-Martin de Tournai puis brièvement de Saint-Remi de Reims. L'un et l'autre appartenaient à de prestigieuses lignées. Son élection a donc un caractère particulier. Lors de sa courte fonction d'abbé entre 1204 et 1206, il prend en charge des dossiers classiques de gestion d'une grande abbaye. Un propriétaire immobilier du bourg d'Aisne, qui abrite un quartier artisanal, fait affaire avec Saint-Médard. L'abbé Aubry obtient du pape Innocent III le 28 janvier 1205 la confirmation de son pouvoir d'excommunication,

arme redoutable aux mains d'un abbé. Enfin, un conflit avec des chevaliers champenois donne lieu à un accord sous l'arbitrage et la garantie de la comtesse Blanche de Champagne (janvier 1206). Par chance, la charte originale de l'abbé Aubry (datée de 1205, ancien style) est conservée en original dans le chartrier des comtes de Champagne intégré au Trésor des chartes royal (Archives nationales) et elle a été enregistrée au cartulaire des comtes de Champagne. Cela est exceptionnel, car les chartes des abbés de Saint-Médard, conservées en original, toutes périodes confondues, sont rarissimes. Aubry est sans doute un abbé de transition, parvenu à la fonction abbatiale après une longue carrière d'administrateur et dont les origines modestes détonnent dans la liste des abbés aux pédigrées prestigieuses. Cela en fait une personnalité remarquable.

4/Compte rendu de Michèle Gaillard sur le groupe d'étude des textes carolingiens.

Au cours d'une première réunion en juin avec Josiane Barbier, Clara Germann, Marie-Céline Isaia, Laurent Morelle et moi-même, il a été décidé de concentrer nos efforts sur le récit de la translation des reliques de saint Sébastien et de saint Grégoire qui a eu lieu dans les années 820, récit très long (env. 20 000 mots/ 150 000 caractères), jamais traduit et particulièrement intéressant pour l'histoire du monastère à l'époque carolingienne.

Lors de la deuxième réunion, le 29 septembre, en se fondant sur l'étude préalable effectuée par Clara Germann, et sur l'examen des plus anciens manuscrits (BnF lat. 13345 et 18311, BM Arras 1071 et BM Orléans 197) initié par l'édition, par Michèle Gaillard, de la lettre de dédicace, il a été décidé d'effectuer parallèlement une nouvelle édition du texte (car l'édition par Holder-Egger, en 1887, est incomplète) et sa traduction.

Michèle Gaillard s'est chargée de continuer progressivement l'édition tandis que la prochaine réunion en novembre sera consacrée à la traduction.

5/Compte rendu de Nicolas de Schonen sur les journées « Abélard à Soissons » les 18 et 19 septembre 2021.

C'est pour Nicolas de Schonen l'occasion de remercier André Vauchez de l'avoir mis en contact avec Jacques Verger qui est venu donner une conférence sur « Abélard et l'organisation scolaire dans la France du Nord au XII^e siècle ». Ses remerciements s'adressent de même à Rolf Grosse qui est aussi intervenu sur le thème de « Soissons, ville de Conciles ». Grâce à ces interventions et celle de Jérôme Rival sur le Concile de 1121 qui condamna Abélard, cette journée a été un succès. Ce fut aussi l'occasion pour Denis Defente en introduction de la journée de faire un point sur les fouilles de Saint-Médard. La ville de Soissons a été très active pour permettre la réussite de cette journée en mettant à disposition ses amphithéâtres, en organisant des expositions au musée Saint-Léger, à la bibliothèque et

sur le site de Saint-Médard. Les textes des interventions seront mis en ligne sur le site internet de l'Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons.

6/Agenda

André Vauchez, à la suite de suggestion de Denis Defente sur la nécessité pour progresser d'une grande fouille programmée en aire ouverte, propose que les membres du comité intéressés par l'archéologie du site se réunissent à Soissons pour voir comment procéder. Il demande à Nicolas de Schonen de bien vouloir organiser cette réunion en novembre ou décembre.

Fait à Paris, le 26 octobre 2021